



## **Pressurés et maltraités, c'est assez ! Nous sommes 17 millions de retraités Imposons-nous et exprimons notre colère !**

**Mardi 18 décembre  
14h30**

**Préfecture de Nantes  
Délégation et rassemblement des retraités**

### **Nous sommes particulièrement pressurés depuis 2013 :**

La liste est longue des mesures ayant diminué le pouvoir d'achat : le gel des pensions pendant plusieurs années, la fiscalisation de la majoration familiale de pension, la suppression totale de la 1/2 part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant.

De nouvelles taxes apparaissent, elles ont diminué la retraite : de 0,3 % avec la CASA, de 1,7 % avec la CSG, soit une baisse de pension de 2 %, c'est-à-dire un quart de mois de pension perdu chaque année.

### **Nous sommes fortement pressurés et maltraités depuis 2018 :**

- En 2018, perte de près de la moitié d'un mois de pension à cause de la hausse de la CSG et du gel de la pension alors que l'inflation de ces 12 derniers mois s'élève à 2,2 %
- En 2019, la perte s'élève à 2/3 d'un mois de pension, à cause de la maigre revalorisation des pensions de 0,3 % alors que l'inflation est annoncée à 1,7 %, pour le moment...
- En 2020, la perte atteint 90 % d'un mois de pension, à cause de la revalorisation de 0,3 %, bien moins que l'inflation prévue à 1,8 %.
- Sur les trois années, nous perdons plus de 2 mois de pension ! Sur une même période de 3 ans, en tant qu'actif, aurions-nous accepté de ne pas être payés pendant 2 mois ?

**Nous serions indéfiniment pressurés si nous laissons faire.**

C'est un recul social de 70 ans qui est inscrit dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019, le PLFSS, actuellement en discussion au parlement. Jusqu'à maintenant, nos cotisations sociales nous donnaient droit à une pension, revalorisée chaque année selon une règle précise, le salaire moyen ou l'inflation.

Si nous laissons faire, nous n'aurions plus de retraite, plus de pension, mais une « allocation sociale », revalorisée, ou pas, selon le fait du prince (0,3 % pour 2019 et 2020, bien moins que les prix qui continuent d'augmenter).

Si nous ne réagissons pas à ce test en 2019 et 2020, cette « allocation sociale » remplacerait la retraite et la pension définitivement, elle serait inscrite dans la loi retraite que veut faire voter le gouvernement en 2019.

### **Ne nous laissons pas faire, nous revendiquons :**

- La suppression de la hausse de la CSG dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2019.
- La revalorisation de toutes les pensions, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % en 2019 et 2020.
- L'indexation des pensions sur les salaires et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien des pensions de réversion, sans conditions de ressources.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.
- Le retour de la demie part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant

**Mobilisons-nous pour défendre notre pouvoir d'achat**

## Menace sur les pensions de réversion

Le gouvernement annonce vouloir « remettre à plat » les pensions de réversion.

Devant la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, M. Delevoye, le Haut Commissaire à la Réforme des retraites, vient d'expliquer que les pensions de réversion pourraient être limitées pour la ou le survivant de telle sorte que celle-ci ou celui-ci perçoive une pension totale égale au maximum à 50% de la somme des retraites acquises par les époux (et non sa pension personnelle plus la réversion de 50 ou 60% selon les régimes du conjoint décédé). Cela entraînerait mécaniquement des baisses très importantes de leurs pensions pour la majorité des veuves et veufs. **La pension de réversion ne serait plus un droit mais une prestation d'assistance.**

**Rogner encore les pensions** c'est bien l'objectif de cette proposition, comme l'est la réforme des retraites voulue par le Président de la République pour tous les retraité.e.s !

## Nous appelons les retraités à se défendre, sans relâche :

**Nos organisations ont demandé à être reçues par le Président de la République en Marche.** Notre première lettre, pour le 3 octobre, « se serait égarée ! » Après notre nouveau et deuxième courrier, nous attendons toujours. Nous finirons bien par être entendus !

**Jusqu'à la fin de l'année, partout en France, nous ne cesserons d'intervenir auprès de ceux qui attaquent nos retraites.** Tous ensemble, allons demander des comptes à ceux qui votent des lois néfastes : pension, CSG, santé, etc. Nous avons la volonté de rencontrer le plus grand nombre de retraités sur les lieux publics, dans des assemblées publiques pour les informer des votes émis et par qui ils sont émis. Ne laissons tranquille aucun élu.

**Au moment des vœux, une campagne « Étrennes de riches, étrennes de retraités »** dénoncera les mesures qui frappent les retraités et celles qui bénéficient aux privilégiés de ce pays.

**Nous appelons à un rassemblement devant la Préfecture de Nantes Mardi 18 décembre à 14h30.**

Nous présenterons nos revendications au nouveau Préfet et tous les retraité.e.s présent.e.s exprimeront leur colère grandissante.

**Début 2019, nous appellerons les 17 millions de retraités à une journée de mobilisation nationale.**

**Ni nantis, ni privilégiés, nous sommes plus que jamais déterminés à défendre nos droits acquis au cours de nos vies de travail.**

**Nous n'y parviendrons qu'avec vous**

Intersyndicale départementale des retraité.e.s de Loire-Atlantique. Décembre 2018

